

## SPECIAL ELECTIONS STATUTAIRES

### EDITO

### Les praticiens hospitaliers... Combien de divisions ?

Une fois de plus, la manipulation a fonctionné. Nous sommes dans une société où la maîtrise de la communication prime sur la réalité du contenu du message.

Le Ministère de la Santé vient de lancer une nouvelle série de réunions avec les seuls syndicats signataires du relevé de décisions du 31 mars 2005, afin de décliner ce texte flou en terme de décrets, arrêtés... Nul doute qu'il trouvera une oreille attentive parmi ceux que les cercles du pouvoir éblouissent, même s'il faut pour cela brader l'indépendance professionnelle de tous les autres.

Le 12 avril dernier, Jean Castex recevait les intersyndicales non-signataires et les assurait que ces discussions ne se feraient pas sans elles. Aujourd'hui, il n'est plus question que de les consulter, demain sans doute, tout juste de les informer.

Depuis plus de 2 ans, nous assistons à une mise à mort programmée de l'hospitalisation publique.

Les brillants technocrates qui ont concocté le plan Hôpital 2007 n'ont pas frappé au hasard. A l'origine, il y a la volonté manifeste de transférer au secteur privé le financement des dépenses de santé, jugées incontrôlables par les politiques. En fuyant ses responsabilités, l'Etat s'affranchit petit à petit de ses devoirs au détriment des citoyens, considérés comme des consommateurs.

Il y a bien cohérence entre les principes de la T2A, où l'objectif financier change de sens (assurer des recettes et non plus gérer un budget), la gouvernance (re-hiérarchiser les hôpitaux comme des entreprises, avec un directeur tout puissant) et la réforme du statut de PH (recruter par contrat les praticiens les plus dociles et les plus rentables).

Cette démarche n'est pas isolée. De nombreux pays se sont lancés dans cette aventure, conduisant inéluctablement au désastre. Le Québec a ainsi perdu le 1/3 de ces lits d'hospitalisation publique, l'Allemagne est sur la même voie et il y a belle lurette que le Portugal, la Grande-Bretagne et bien

entendu, les USA, ont vu leur système d'hospitalisation publique laminé. L'objectif n'est d'ailleurs nulle part d'améliorer l'efficacité des dépenses puisque les systèmes les plus libéraux sont souvent les plus onéreux et les plus inégalitaires, mais au moins, ce n'est plus le problème de l'Etat. Aux assurances, aux mutuelles et autres fondations de se débrouiller avec leurs clients. Le plus lamentable dans tout cela, c'est que les politiques n'assument pas leurs choix. Plutôt que de dire la vérité qui leur coûterait le pouvoir, ils soignent leur communication, multiplient les effets d'annonce et les plans d'action. Mais au bout du compte, les textes sortent, un par un, peu lisibles mais transformant la réalité quotidienne de fond en comble. Peu importe les obstacles, ce qui compte, c'est la volonté implacable d'en finir. Et tant pis s'il faut mentir pour cela. D'ailleurs, qui sait la vérité ? En ce début de XXIème siècle, on a vu des dirigeants démocratiquement élus plonger leur pays dans une guerre contre l'avis de leur opinion publique, pour des motifs clairement mensongers. Alors, pour réformer un système de santé, on peut se permettre bien des choses, pourvu que l'on

fasse passer le tout avec un peu de communication.

Ce n'est pas pour assister passivement à la ruine d'un système qui faisait notre fierté que nous avons choisi la carrière publique. Ce n'est pour accepter la sélection des patients, le rétablissement du mandarinat, la fin de l'indépendance professionnelle des médecins et pharmaciens des hôpitaux que nous militons.

**Aujourd'hui nous est donné la possibilité de s'exprimer au travers des élections statutaires. Il ne faut pas manquer cette chance, peut être la dernière, de donner notre avis sur ces questions qui engagent l'avenir des hôpitaux pour longtemps. Il faut voter et appeler à voter. Voter pour ceux qui défendent le mieux les principes auxquels nous croyons, avec la même détermination que ceux qui veulent les détruire. Voter et s'unir dans la lutte pour la défense du service public et de ses valeurs.**

*Jacques Trevidic  
- Pharmacien - Chef de service  
Membre du bureau UNSMHP-UPHP*

## **COMPOSITION DU COLLECTIF DES SYNDICATS DE PRATICIENS HOSPITALIERS POUR LA DEFENSE DE L'HÔPITAL PUBLIC**

- **CHG** : - Président Dr **P. Faraggi**
- + **FNAP** - Président Dr **G. Eschemann**
- + **SNBH** - Président Dr **Ch. Linget**
- + **SNMARHNU** - Président Dr **M. Vignier**
- + **SPH** - Président Dr **P. Faraggi**
- + **SYNGOF** - Président Dr **G-M. Cousin**
- + **S.P.F.** - Président Dr **P. Stael**
- **AMUHF** : Président : Dr **P. Pelloux**
- **SNPH-CHG** : Président : Dr **B. Devergie**
- **UNSMHP** :Président : Dr **F. Douchain**
- **CFE-CGC** : Président : Dr **G. Dauplain**
- **USP** : Président : Dr **A. Chabert**

# SPECIAL ELECTIONS STATUTAIRES

## LE VOTE COMME MOYEN D'ACTION

*“Un vote massif doit démontrer la capacité de MOBILISATION des PH “*

Chacun est d'accord sur le constat :

1. La situation économique globale de nos pays n'est pas flamboyante, on peut avoir des analyses diverses sur les causes et les moyens d'y pallier. Mais on se trompe de débat, on va se perdre et se diviser.

2. Les médecins, en général, ne constituent pas la catégorie la plus défavorisée de notre société développée. La pénurie a été organisée. La demande, pour des raisons démographiques, augmente et augmentera. Or le libéralisme, c'est la loi du marché : l'offre et de la demande... Ne soyons pas inquiets quant à notre sort personnel !

3. Les dépenses de santé représentent une énorme charge pour la nation et les citoyens, bien que d'autres pays dépensent davantage (en % de leur PIB), pour des résultats moindres en termes d'indicateurs de santé.

4. Les médecins ont été les seuls ordonnateurs des dépenses, mais récemment c'est le parlement qui doit déterminer le plafond des ressources consacrées à la santé (ONDAM). Or les citoyens souhaitent voir

augmenter, plutôt que diminuer, la qualité de soins qui leur est proposée. D'où l'idée de la “maîtrise médicalisée des dépenses de santé”, la rationalisation venant compenser le rationnement : “dépensons moins (ONDAM), car mieux (RMO, ANAES, ISO, bonnes pratiques...)”.

5. La situation des hôpitaux n'est pas bonne du tout :

- physiquement et structurellement, d'où le plan de modernisation 2007 : le deal a été “échange nouvelle gouvernance contre remise à niveau de l'ancien”. Les directeurs et présidents de CME se sont jetés comme des morts de faim sur ce pactole, en promettant tout. Mais, savez-vous précisément ce que ces sommes ont réellement servi à “moderniser” dans vos établissements ? Vous a-t-on demandé votre avis, en vous proposant plusieurs options, ou bien tout a-t-il été réglé en coulisse, avec un passage en 5mn en CTE, CME et CA ?

- techniquement, sur le plan du management en général (le système “pervers”, et aussi la qualité du “management” : on en connaît !); mais peut-être aussi médicalement dans certains cas (pourquoi se le cacher ?).

- nous ne sommes pas préparés,

ni culturellement et organiquement (logique de facturation), à une T2A “productiviste”

La question qui se pose est de savoir si ce qui nous est IMPOSE (ordonnance, accord minoritaire etc...), en termes de gouvernance, avec ses deux corollaires que sont le statut des Directeurs et celui des PH, nous paraît pertinent pour répondre aux difficultés actuelles.

Car l'ordonnance est bouclée, et les rapports (donc leurs statuts) entre direction et corps médical doivent être compatibles avec ce qui est déjà organisé en termes de “partage de pouvoir”. La marge de manœuvre sur notre statut (notamment indépendance professionnelle) est limitée par ce cadre : d'où le blocage.

Une solution serait de renégocier l'ordonnance, mais certains pensent que cela risque d'être très difficile à obtenir (cf. les lycéens et la loi Fillon!), et... peut-être encore pire (mais ce sont ceux qui ont négocié...)!

Il paraît plus efficace de tenter de peser sur les termes des décrets et circulaires d'application qui viendront préciser d'ici fin 2005 un certain nombre de flous. Une seconde chance au “grattage” après avoir perdu au

“tirage”. Mais l'on est d'accord : cela reste une... loterie !

=>TOUT dépendra de la force de nos syndicats dans ces négociations, et de leur cohésion puisqu'ils ne sont pas d'accord.

Ils ont le plus grand besoin, dans cette phase critique de négociations :

- de se voir conférer un maximum de poids : un vote massif doit démontrer la capacité de MOBILISATION des PH, et faire privilégier la logique médicale pour équilibrer les aspects de gestion, économie etc... Car les cadres, directeurs et autres savent, eux, s'organiser.

- de leur permettre de faire front, sur une base commune dont la définition devra tenir compte de la légitimité respective de leur représentativité.

A la question posée : “quels moyens d'action actuellement”, je répons sans hésiter : VOTER, et FAITES VOTER massivement autour de vous.

Comme on fait son lit, on se couche...

**José GUISERIX**  
**CH St PIERRE La Réunion**  
**Délégué UNSMHP-UPHP**

**TOUTES LES LISTES PRESENTEES  
PAR LA CHG et LE COLLECTIF**

**PAGES SUIVANTES>>>**

## EN MEDECINE ET CHIRURGIE

### Listes des syndicats FNAP- SNPH.CHG - UNSMHP - CFE.CGC

Commission Statutaire Nationale compétente pour les praticiens hospitaliers temps plein en chirurgie et spécialités chirurgicales  
**(tête de liste = JM. Leleu)**

Jean-Marie Leleu	CH - Vienne
Gilles Dauptain	CH - Gonesse
Alexandre Pissas	CH - Bagnols-sur-Cèze
Paul Lhuillier	CH - Montargis
Philippe Leseigneur	CH - L'Aigle
Elisabeth Hode	CH - Montreuil-sur-Mer
Charles Winter	CH - Saint-Pierre
Jean-Marc Jarry	CH - Aix-en-Provence
Jean-Loup Boulaire	CH - Saint-Malo
Benoît Sondag	CH - Sarreguemines
Jacques Djandi	CH - Villeneuve-sur-Lot
Philippe Jacob	CH - Creil

Commission Statutaire Nationale compétente pour les praticiens hospitaliers temps plein en médecine et spécialités médicales  
**(tête de liste = F. Douchain)**

F. Douchain	CH - Arras
Jean-Yves Dallot	CH - Fontainebleau
Vincent Maunoury	CHU - Lille
Philippe Pardieu	CH - Melun
Philippe Arzac	CH - Orléans
Pascal Chaibi	APHP - Paris
Jean Scheffer	CH - Albi
Grégoire Lambert de Cursay	CH - Brive
Brigitte Doremus	CH - Cambrai
Gilbert Pioud	CH - Montbard
Bruno Devergie	CH - Creil
Gilbert Eschemann	CH - Grasse

Conseil de discipline compétent pour les praticiens hospitaliers temps partiel en médecine et spécialités médicales  
**(tête de liste = J.-P.Barquin)**

Jean-Paul BARQUIN	Cardiologie Sète
Thierry GIRAULT	Gastro-entérologie Nanterre
Philippe GERARD	Neurologie Compiègne
Philippe Raphaël URREA	Médecine Villejuif
Philippe NICOU	Néphrologie Chamonix
Michèle MADELINE-MINVIELLE	Gériatrie St-Denis (Ile de France)
Guy FONTAINE	Médecine interne Toulon
Jean Jacques BERTHELOT	Médecine Verneuil/Avre
Marc LEDOUX	Médecine générale Corbie
Jean Loup DUBOE	Gériatrie Bayonne
Saïd HADDI	Neurologie Draguignan
Pierre COURTAREL	Médecine interne Creil

Conseil de discipline compétent pour les praticiens hospitaliers temps plein en chirurgie et spécialités chirurgicales  
**(tête de liste = B. Sondag)**

Benoit Sondag	CH - Sarreguemines
Géraud Izard	CH - Tarbes
Elisabeth Hode	CH - Montreuil-sur-Mer
Jean-Marie Leleu	CH - Vienne
Jean-Marc Jarry	CH - Aix-en-Provence
Claude Virtos	CH - Evreux
Jacques Hooock	CH - Montargis
Jean-Loup Boulaire	CH - Saint-Malo
Namir Trefi	CH - Beaumont-sur-Oise
Christophe Giard	CH - Voiron
Philippe Jacob	CH - Creil
Alexandre Pissas	CH - Bagnols-sur-Cèze

Conseil de discipline compétent pour les praticiens hospitaliers temps plein en médecine et spécialités médicales  
**(tête de liste = G. Eschemann)**

Gilbert Eschemann	CH - Grasse
Patrick Nivet	CH - Libourne
Jean-Yves Dallot	CH - Fontainebleau
Brigitte Doremus	CH - Cambrai
Pascal Chaibi	APHP - Paris
Patrice Ferre	CH - Montreuil bois
Hervé Direngerger	CH - CH Bavillers
Philippe Manet	CH - Aulnay-sous-Bois
Michèle Carrière	CH - Cavaillon
Vincent Maunoury	CHU - Lille
David Khelif	CH - Saint-Pierre
François Douchain	CH - Arras

Conseil de discipline compétent pour les praticiens hospitaliers temps partiel en chirurgie  
**(tête de liste = M. SASSANO)**

Michel SASSANO	Odontologie Villejuif
Alain BATILLOT	Gynécologie obs Bourgoin-Jallieu
Daniel BECH	Ophtalmologie Amboise
Anne GARNIER-ROMBOURG	Odontologie Colmar
Jean François CHICANDARD	Gynécologie Melun
Bernard CHICHE	Chirurgie gle Ste Anne Ile de Fr.
Christian DEMAIRE	Ophtalmo. Fontenay le Comte
Bruno GATTAZ	ORL Voiron
Didier SIMONNET	Odontologie Libourne
Patrick ROCHAS	ORL Montluçon
Frédéric LAURETTE	ORL Creil
Gaston HANNA	Gynécologie Obs St Chamond

## EN ANESTHESIE REANIMATION

### Listes du Syndicat National des Médecins Anesthésistes Réanimateurs des Hôpitaux Non Universitaires (SNMARHNU)

Commission Statutaire Nationale compétente pour les praticiens hospitaliers temps plein en anesthésie-réanimation (**tête de liste = M. Vignier**)

Michel Vignier	CH - Mantes-la-Jolie
James Brodeur	CH - Bourges
Danièle Goumard	CH - La Rochelle
Bernard Bréchnignac	CH de Sallanches-Chamonix
Michel Kaidomar	CH - Fréjus-Saint-Raphaël
Sandrine Lopez	CH - Perpignan
Guy Lebrun	CH - Saint-Quentin
Seti Reyes	CH - Montfermeil
Roland Crespel	CH - Avignon
Jean Marty	CH - Tarbes
Patrick Séjourne	CH - Corbeil Essonne
Jean-Claude Ducreux	CH - Roanne

Conseil de discipline compétent pour les praticiens hospitaliers temps plein en anesthésie-réanimation (**tête de liste = P. Doutré**)

Pierre-Antoine Doutré	CH Belfort - Montbeliard
Pierre Perucho	CH - Perpignan
Gervais Vielle	CH - Mont de Marsan
Rémi Brule	CH - Dinan
Yves Galloux	CH - Beaune
Pierre-Marie Dequire	CH - Alençon
Alain Augagneur	CH - Montluçon
Paulette Derrien	CH - Morlaix
Denis Lemanissier	CH - Le Mans
Hubert Tonnelier	CH - Epinal
Lionel Valéri	CH - La Ciotat
Pierre Blot	CH - Montfermeil

## EN BIOLOGIE

### Listes du Syndicat National des Biologistes des Hôpitaux (SNBH)

Commission Statutaire Nationale compétente pour les praticiens hospitaliers temps plein en biologie (**tête de liste = G. Pinon**)

Georges Pinon	CH - Le Havre
Christine Linget	CH - Salon de Provence
M. Françoise Gaudeau-Toussaint	CH - Chaumont
Danielle Duchassaing	CH - Argenteuil
Norbert Cabanel	CH - Vannes
Claude Grasmick	CH - Cahors
Pierre Aberer	CH - Colmar
Xavier Palette	CH Charcot - Plaisir
Marie-Noëlle Letouzey	CH - Villefranche/Saône
Hubert Chardon	CH - Aix-en-Provence
Richard Lamarca	CH - Narbonne
Annie Raoult	CH - Hyères

Conseil de discipline compétent pour les praticiens hospitaliers temps plein en biologie (**tête de liste = JP. Borgard**)

Jean-Pierre Borgard	CH - Créteil
Marc Rieffel	CH - Sélestat
Agnès Perrin	CHU - Lille
Marie-Hélène Tournoy	CH - Béthune
Jean-Marie Delarbre	CH - Mulhouse
Carole Poupon	CH Simone Veil - Eaubonne
Michel Dignac	CH - Brive la Gaillarde
Didier Lecointe	CH - Corbeil Essonnes
Françoise Cotty-Vargues	CH Amboise-Chateau R.
Monique Lochard	CH La Chartreuse - Dijon
Michel Got	CH - Sarreguemines
Gérard Poulin	CH - Flers

Commission paritaire nationale compétente pour les praticiens hospitaliers exerçant à temps partiel (**ne votent pour cette commission que les membres titulaires et suppléants des Commissions paritaires régionales**)

Catherine BONACORSI	CH - Montfermeil-Le Raincy
Sylvie CHASSEPOUX	CH - Saumur
M. GRILLERES RYST	CH-Courbevoie-Neuilly/Seine
Elisabeth SOLAU VEYRON	CH - Saint Gobain
Elisabeth BOYER	CH - Le Mans
Elisabeth VINNER	CHRU - Lille
G. AMAUDRIC DU CHAFFAUT	CH - Avignon
Blandine CATTIER	CHU - Tours
Philippe SEYRAL	CH - Pertuis
Marie Jeanne KOURTA	CH - Montauban
Jacqueline TOURET	CH - Nevers
Roland DARMADAREN	CHU - Montpellier

Conseil de discipline compétent pour les praticiens hospitaliers à temps partiel

M. GRILLERES RYST	CH-Courbevoie-Neuilly/Seine
Claude HEINEMANN	CH - Hyères
Sabine SAMAILLE	CH - Saint Omer
Anne CORITON	CH Guillaume Régnier - Rennes
Sylvie CHASSEPOUX	CH - Saumur
Christine FROSSARD	CH - Lagny Marne la Vallée
Françoise FRAYSSINET	CH - Aix en Provence
Brigitte OLIVIER	CH Eure Seine - Evreux
Xavier LEPOUTRE	CH - Roubaix
G. AMAUDRIC DU CHAFFAUT	CH - Avignon
Elisabeth SOLAU VEYRON	CH - Saint Gobain
Marie Jeanne KOURTA	CH - Montauban

## EN MEDECINE D'URGENCE ET ANESTHESIE REANIMATION

### Listes de l'Association des Médecins Urgentistes Hospitalier de France (AMUHF)

Commission Statutaire Nationale compétente pour les praticiens hospitaliers temps plein en médecine et spécialités médicales (**tête de liste = Patrick PELLOUX**)

Patrick PELLOUX	AP-HP Saint Antoine
Régis GARRIGUE	CHRU Lille
Tarak MOKNI	CH Bayonne
Marie ECOIFFIER	CHU Toulouse - Purpan
Philippe MORBIDELLI	CH G.I Martin St Paul(974)
Bertrand AVEZ	CHU Rennes
Dalila SERRADJ	CHU Dijon
Fabrice LOUIS	CH Grasse
Christophe HOAREAU	CH Bourg-Saint-Maurice
Andre DE CAFFARELLI	CH Bastia
Dominique TOURET	CH La Rochelle
Philippe JEAN	Hôpital Nord Marseille

Conseil de discipline compétent pour les praticiens hospitaliers temps plein en médecine et spécialités médicales (**tête de liste = F.Pain**)

Frédéric Pain	CH - Nord-Deux-Sèvres
Didier Storme	CH - Vichy
Frederick Teissiere	APHP - Paris
Philippe Sattonet	CH - Thionville
Dalila Bouraya	CH - Creil
Xavier Binetti	CH - Bastia
Gilbert Duval	CH - Pontoise
Karim Boudenia	CHU - Dijon
Philippe Raynal	CH - Corbeil
Laurent Casenove	APHP - Paris
Bertrand Weyd	CH - La Roche-sur-Yon
Hervé Guignery-Debris	CH - Le Havre

Commission Statutaire Nationale compétente pour les praticiens hospitaliers temps plein en anesthésie - réanimation (**tête de liste = Ph. Olivier**)

Philippe Olivier	CH - Avignon
Patrick Werner	APHP - Beaujon
Philippe Nauche	CH - Brive-la-Gaillarde
Danièle Baudier	CHU - Poitiers
David Corège	CH - Châlon-sur-Saône
Patrick Goldstein	CHU - Lille
Philippe Volard	CH - Niort
Roger Dubuisson	CH - Arles
Philippe Huvet	CH - Orange
Jean-Luc Sebbah	CH - Gonesse
Bruno Marciniak	CHU - Lille
Christine Ammirati	CHU - Amiens

Conseil de discipline compétent pour les praticiens hospitaliers temps plein en anesthésie-réanimation (**tête de liste = Ph. Huvet**)

Philippe Huvet	CH - Orange
Jean-Luc Sebbah	CH - Gonesse
Christine Ammirati	CH - Amiens
Patrick Werner	APHP - Beaujon
Philippe Olivier	CH - Avignon
Patrick Goldstein	CHU - Lille
Philippe Volard	CH - Niort
Roger Dubuisson	CH - Arles
David Corège	CH - Châlons-sur-Saône
Josiane Vaque	CH - Avignon
Bruno Marciniak	CHU - Lille
Philippe Nauche	CH - Brive-la-Gaillarde

## EN PSYCHIATRIE

### Listes du Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH) avec la participation de l'Union Syndicale pour la Psychiatrie (USP) et du Syndicat des Psychiatres Français (SPF)

Commission Statutaire Nationale compétente pour les praticiens hospitaliers temps plein en psychiatrie (**tête de liste = J.-C. Pénochet**)

J.-Cl. Pénochet	CHU La Colombière - Montpellier
Jean-Paul Tachon	CH Ville Evrard - Neuilly/Marne
Christiane Libert	Institut T. Roussel - Montesson
Jean-Yves Cozic	CHU - Brest
Alain Gasté	CH St Jean de Dieu - Lyon
Gérard Oppenheim	CH - Cannes
Alain Pourrat	CH - Roanne
Claire Gékière	Centre Psychothérapique du Vion
Anne-Laure Simonnot	ASM XIII - Paris
Fabienne Roos Weil	CHI - Clermont de l'Oise
Michel Vignes	CHU - Toulouse
Bruno Delille-Manières	CH - Fort de France

Commission Nationale compétente pour les nominations aux fonctions de chef de service ou de département temps plein en psychiatrie (**tête de liste = P. Faraggi**)

Pierre Faraggi	CH - Cadillac
Nicole Garret-Gloanec	CHU - Nantes
Olivier Boitard	CHI - Clermont de l'Oise
Marc Betremieux	CH - Henin Beaumont
Christiane Libert	Institut T. Roussel - Montesson
Yves Hemery	CH - Morlaix
Alain Schang	CH de Ravenel - Mirecourt
Jean-Pierre Provoost	CH - Orsay
Vincent Burgos	CH - Montbert
Gérard Onde	CH - Saint-Paul
Jean-Pierre Capitain	CH - Dijon
Jean-Yves Alexandre	CH - Saint-André

Conseil de discipline compétent pour les praticiens hospitaliers temps plein en psychiatrie (**tête de liste = M. Potencier**)

Michel Potencier	CH - Saint-Venant
Georges Jovelet	CH - Prémontré
Michel Verpeaux	CH - Dijon
Yves Boudart	CH Le Vinatier - Bron
Alain Abrieu	CH E. Toulouse - Marseille
Patrick Moreau	CH - Moulins
Nicole Koechlin	CH Sainte-Anne - Paris
Alain Desormeaux	CH Cesame-Les Ponts de Cé
Catherine Fernandez	CH de Sevrey -Châlon/Saône
Joëlle Aquizerate	CH Régnier - Rennes
Pierre Legrand	CH du Rouvray-Sotteville-les-Rouen
Yves Carraz	CH Alsace Nord - Brumath

Commission paritaire nationale compétente pour les praticiens hospitaliers exerçant à temps partiel (**ne votent pour cette commission que les membres titulaires et suppléants des Commissions paritaires régionales**)

Paul MACHTO	Neuilly/Marne
Catherine MASSAT-SAMUELIAN	Marseille
Loïc MARGUET	Sotteville les Rouen
Maurice PAGES	Toulouse
Vincent PERDIGON	Saint-Maurice
Bernadette DAGUET	Melun
Marc LAUGIER	Marseille
Martine SCHYN	Montmorency
Catherine CHOLLET-FONTS	Toulouse
Patrick SANANES	Saint-Maurice
Corinne SCEMAMA-AMMAR	Marseille
Gilbert DIEBOLD	Dijon

Conseil de discipline compétent pour les praticiens hospitaliers à temps partiel

Catherine MASSAT-SAMUELIAN	Marseille (PACA)
Loïc MARGUET	Sotteville-les-Rouen (Normandie)
Paul MACHTO	Neuilly/Marne (Ile de France)
Maurice PAGES	Toulouse (Midi Pyrénées)
Bernadette DAGUET	Melun (Ile de France)
Marc Laugier	Marseille (PACA)
Martine SCHYN	Montmorency (Ile de France)
Renaud CLARTE	Marseille (PACA)
Patrick SANANES	Saint-Maurice (Ile de France)
Eliane CALVET	Neuilly/Marne (Ile de France)
Corine SCEMAMA-AMMAR	Marseille (PACA)
Gilbert DIEBOLD	Dijon (Bourgogne)

## EN RADIOLOGIE

*Listes de l'Union des Radiologues des Hôpitaux Publics :  
Syndicat des Radiologues Hospitaliers (SRH), Syndicat National des Médecins Chirurgiens Spécialistes biologistes et Pharmaciens des Hôpitaux Publics (SNAM-HP),  
Coordination Médicale Hospitalière (CMH), Confédération des Hôpitaux Généraux (CHG)*

Commission Statutaire Nationale compétente pour les praticiens hospitaliers temps plein en radiologie (**tête de liste = D. Bersani**)

Daniel Bersani	CH - Pau
Jean-Bernard Tuetey	CH - Châlon/Saône
Jean-Pierre Louvel	CH - Rouen
Jean-Pierre Rinaldi	CH - Toulon
Jean-Louis Ulrich	CH - Metz
Jean-Michel Hervochon	CH - La Rochelle
Jean-Gabriel Mozziconacci	CH - Bourges
Jean Lemesle	CH - Saint-Germain
Mourad Boudiaf	CHU Lariboisière-Paris
Pascal Beroud	CH - Meaux
Mourad Kardache	CH - Longjumeaux
Patrick Garance	CH - Pontoise

Conseil de discipline compétent pour les praticiens hospitaliers temps plein en radiologie (**tête de liste = JP.Louvel**)

Jean-Pierre Louvel	CH - Rouen
Michel Trembleau	CH - Marmande
Daniel Bersani	CH - Pau
Jean-Bernard Tuetey	CH - Châlon/Saône
Jean Lemesle	CH -Poissy St-Germain
Jean-Louis Ulrich	CH - Metz
Jean-Gabriel Mozziconacci	CH - Bourges
Jean-Michel Hervochon	CH - La Rochelle
Mourad Boudiaf	CHU Lariboisière-Paris
Bruno Gralepois	CH - La Roche-sur-Yon
Jean-Pierre Rinaldi	CH - Toulon
Pascal Beroud	CH - Meaux

# SPECIAL ELECTIONS STATUTAIRES

## 7 RAISONS DE VOTER POUR LA CHG AVEC LE COLLECTIF

*Pour améliorer le service public, nos conditions d'exercice et notre statut, nous demandons :*

1 - Le maintien d'une nomination et d'une affectation nationales, mettant les praticiens hospitaliers à l'abri des pressions politiques et administratives locales

2 - La priorité donnée aux activités médicales par rapport aux activités administratives et de gestion : l'organisation des soins sous l'autorité des praticiens et une gestion performante assurée par les gestionnaires.

3 - Une revalorisation forte de l'astreinte sur un seul niveau, indemnisée de façon équivalente au secteur libéral ou récupérée au quart de sa durée à l'instar de la fonction publique hospitalière. Pour le déplacement, intégration enfin réelle dans les obligations de service du temps de soin avec prise en compte du temps de trajet sous la forme d'un forfait.

4 - L'amélioration indispensable des conditions de carrière et de rémunération de l'ensemble des praticiens à temps plein comme à temps partiel sur la base d'un statut unique revalorisé appliqué prorata temporis avec :

La mise en place d'une indemnité complémentaire à partir de critères définis annuellement par accord national entre les pouvoirs publics et les organisations syndicales représentatives des praticiens hospitaliers.

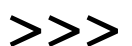
La compensation des pertes de pouvoir d'achat subies depuis 1985, par la prise en compte de l'ancienneté en tant qu'interne ainsi que des fonctions exercées dans la fonction publique (état, collectivités territoriales), le raccourcissement des échelons et la revalorisation progressive de l'ensemble de la carrière.

Le paiement du supplément familial.

5 - La mise à disposition des moyens indispensables pour une FMC de qualité et la responsabilité exclusive du CNFCH dans l'Evaluation des Pratiques Professionnelles.

6 - La possibilité d'un départ en retraite à la carte sans pénalité entre 60 et 68 ans avec bonification pour les exercices excédant la durée réglementaire de cotisation et l'intégration dans l'assiette de cotisation Ircantec de l'ensemble de la rémunération et des diverses primes et indemnités du praticien.

7 - Un Compte Epargne Temps à contenu garanti y compris pour les ayant droit et prorogable jusqu'à la fin de carrière du PH.



# SPECIAL ELECTIONS STATUTAIRES

## POURQUOI ET COMMENT VOTER ?

Vous allez prochainement avoir à voter pour les élections professionnelles des PH. Le matériel électoral va vous parvenir par courrier.

Par discipline, ces élections permettront de désigner vos représentants dans les deux catégories PH temps plein et temps partiel aux

### **COMMISSIONS STATUTAIRES NATIONALES CONSEILS DE DISCIPLINE**

Elles permettront également de mesurer **la représentativité de la CHG et du COLLECTIF**

Vous aurez à élire 6 membres titulaires et 6 suppléants par discipline qui auront en particulier pour mission de donner un avis sur :

- **La nomination et la mutation de tous les praticiens hospitaliers à temps plein**
- **Toute procédure d'insuffisance professionnelle**
- **Les mesures disciplinaires**

Les représentants de la CHG et du Collectif élus en 1998 ont accompli leur tâche avec conscience et impartialité. Depuis cette date ils ont, en toutes circonstances, défendu votre statut, votre place dans l'hôpital et votre indépendance professionnelle.

### **ATTENTION IL S'AGIT D'UN VOTE PAR CORRESPONDANCE :**

- **Ne pas panacher les listes sous peine de nullité.**
- **Ni rature ni surcharge sur les bulletins de vote qui vous seront adressés par la D.R.A.S.S.**

### **VOTEZ POUR LES LISTES PRESENTEES PAR LA CHG ET LE COLLECTIF**

**CHAQUE BULLETIN COMPTE ALORS NE LAISSEZ PAS LES  
AUTRES VOUS IMPOSER LEUR CHOIX !**

